

Rapport d'activités

GRAND
COGNAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

20
21



Le fonctionnement institutionnel de Grand Cognac



Les compétences de Grand Cognac



Le budget de Grand Cognac



Les principales réalisations par politiques publiques

- 12** Habitat, politique de la ville et gens du voyage
- 14** Culture et patrimoine
- 16** Développement économique - Insertion
- 18** Eau, assainissement et GEMAPI (GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- 20** Enfance, jeunesse
- 22** Tourisme, valorisation du fleuve Charente et des rivières
- 24** Développement durable, déchets, mobilités
- 26** Sport
- 28** Pôles techniques - Ingénierie
- 30** Aménagement du territoire
- 32** Administration générale, affaires juridiques et ressources humaines
- 33** Services aux publics
- 33** Numérique
- 34** Enseignement supérieur
- 35** Santé



Madame, Monsieur,

Depuis la création de Grand Cognac en 2017, les élus ont souhaité avoir une agglomération au service des communes et de leurs administrés.

Ce rapport d'activités 2021 vous donne à voir, quatre ans après, l'ensemble des politiques publiques portées par Grand Cognac, qui sont autant de services au quotidien pour les habitants du territoire : mobilités, accès au sport et à la culture, eau potable, assainissement, etc...

Nous avons en particulier souhaité que Grand Cognac accompagne les municipalités, notamment via la Dotation de solidarité communautaire versée à chaque commune du territoire, permettant ainsi de soutenir les projets du quotidien de chaque Mairie.

Par ailleurs, Grand Cognac se positionne comme un acteur de l'attractivité et du rayonnement de notre territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture du rapport d'activités 2021 de Grand Cognac !

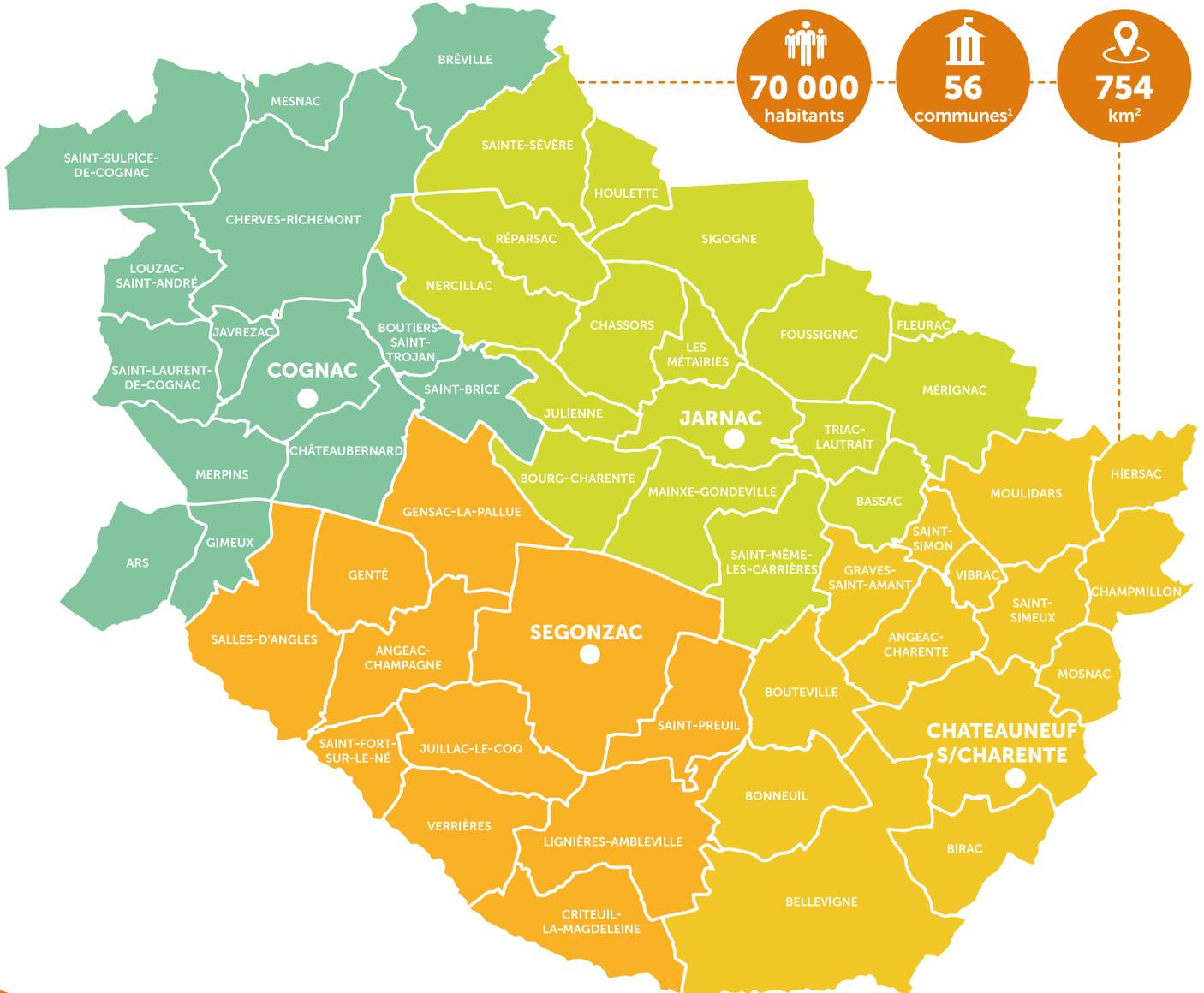
Jérôme Sourisseau
Président de Grand Cognac

Le fonctionnement institutionnel de Grand Cognac



LE TERRITOIRE DE GRAND COGNAC

Grand Cognac est une communauté d'agglomération issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des communautés de communes de la région de Châteauneuf, de Grande Champagne, de Grand Cognac et de Jarnac, et de 7 syndicats. Elle est composée en 2021 de 56 communes, sur un territoire allant de Brévilles à Bellevigne et d'Ars à Hiersac. Son territoire compte 69 775 habitants et s'étend sur 754,3 km².



LES ORGANES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Grand Cognac est administré par le **conseil communautaire**, qui est l'organe délibérant de la collectivité. Il prend les décisions dans les limites fixées par la loi, par les statuts et l'intérêt communautaire. Celui-ci se compose de 89 conseillers titulaires et de 49 suppléants, issus de l'ensemble des communes.

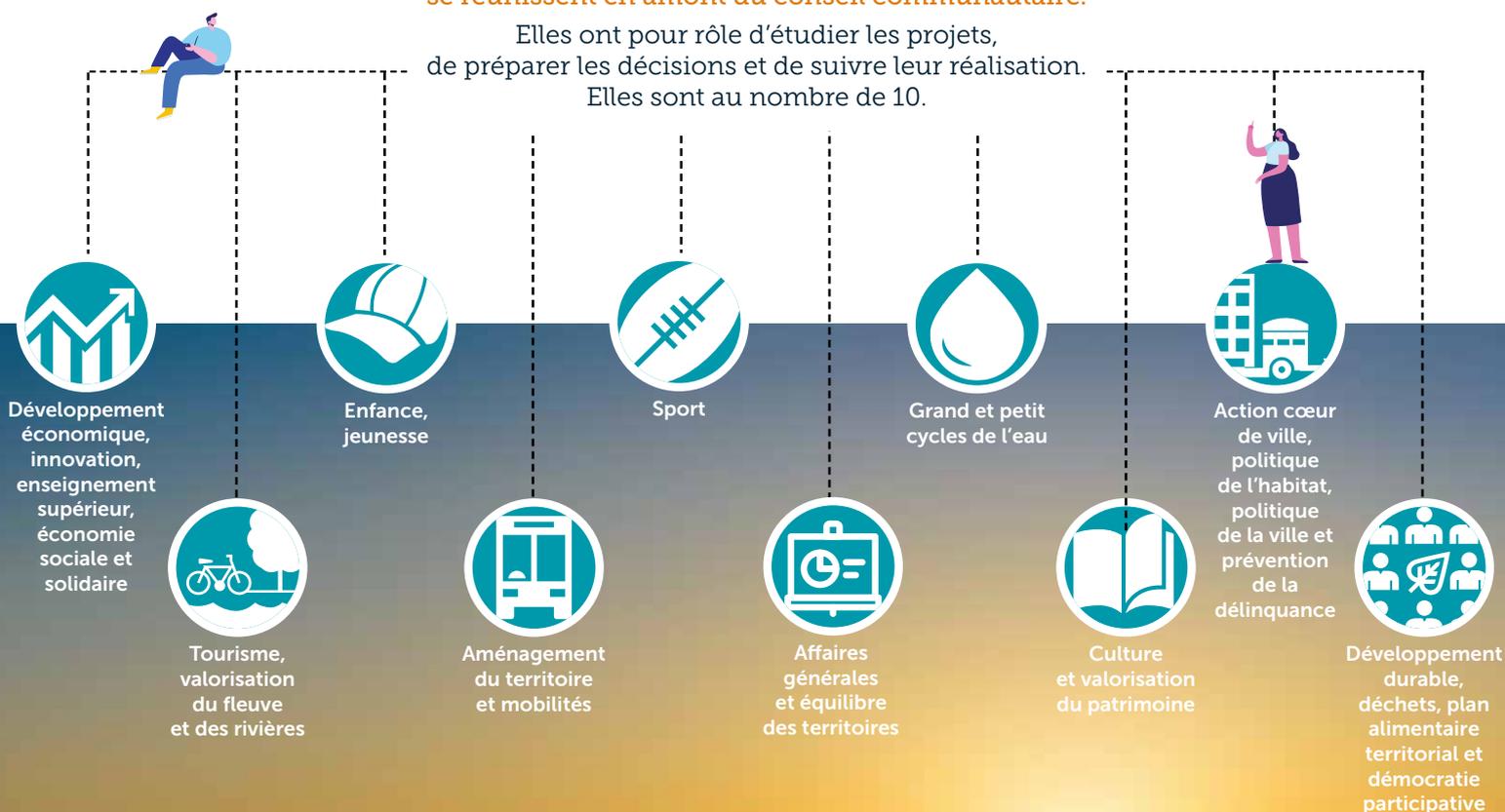
Le bureau est un organe essentiellement consultatif qui conduit le projet de territoire et assure la transversalité entre les politiques et les actions. Il oriente le travail des commissions. Il se compose du président, des vice-présidents, des conseillers délégués et de l'ensemble des maires, afin d'assurer une représentation de chaque commune.

Le Conseil de développement donne un avis consultatif sur le projet de territoire, les documents de prospective et de planification, la conception et l'évaluation des politiques locales de développement durable. Il est composé des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs.

De plus, **Grand Cognac est membre d'un certain nombre d'organismes qui œuvrent sur le territoire** et les élus communautaires siègent dans leurs instances de gouvernance : syndicats, groupements d'intérêt public, établissements publics et associations.

Plusieurs commissions thématiques se réunissent en amont du conseil communautaire.

Elles ont pour rôle d'étudier les projets, de préparer les décisions et de suivre leur réalisation. Elles sont au nombre de 10.



Les **COMPÉTENCES** de Grand Cognac

SERVICES AU PUBLIC

Création, entretien et gestion
des Espaces « France Services »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activités, soutien à l'emploi, insertion,
attractivité, Projet Alimentaire Territorial



La communauté d'agglomération de Grand Cognac exerce des compétences en lieu et place des anciennes communautés de communes depuis janvier 2017.

Elle intervient dans différents domaines définis par la loi et par les choix des élus locaux. Ces compétences s'exercent sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Instruction des demandes d'urbanisme,
Plan Local d'Urbanisme intercommunal,
Système d'Information Géographique



VOIRIE

Entretien des voiries d'intérêt communautaire, soutien
aux communes pour l'entretien des voiries communales

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Contribution au développement de l'enseignement supérieur
sur le territoire, restructuration du Campus des Spiritueux



ENFANCE ET JEUNESSE

Création, entretien et gestion
des établissements d'accueil de jeunes enfants
(accueils collectifs pour la petite enfance,
multi-accueils, relais d'assistant(e)s
maternel(le)s, lieux d'accueil enfants parents),
structures d'accueil de loisirs

MOBILITÉS

Réseau de bus urbain Transcom, service Trans'porte,
transports scolaires, cheminement doux

HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET GENS DU VOYAGE

Programme local de l'habitation, actions et aides financières dans le domaine du logement et de la politique de la ville, création d'une aire de grands passages



SPORT

Création, entretien et gestion d'équipements sportifs, soutien aux associations et manifestations sportives d'intérêt communautaire et à la pratique sportive des jeunes

CULTURE

Création, entretien et gestion d'équipements culturels, soutien aux associations et manifestations culturelles d'intérêt communautaire et à la pratique culturelle des jeunes, coordination d'un réseau de lecture publique



TOURISME ET FLEUVE CHARENTE

Développement des filières touristiques prioritaires et des infrastructures touristiques structurantes. Création, entretien et gestion d'équipements touristiques, sentiers de randonnée, aménagement de la Flow vélo, valorisation du chantier de fouilles d'Angeac-Charente

EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau potable, assainissement collectif, assainissement non-collectif, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



NUMÉRIQUE

Déploiement du Très Haut Débit via Charente Numérique



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Plan climat-air-énergie territorial, conseil de développement



SANTÉ

Lutte contre la désertification médicale



DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets, actions de prévention

Le budget de Grand Cognac

Le compte administratif 2021 est le bilan financier de l'année, voté par le conseil communautaire.



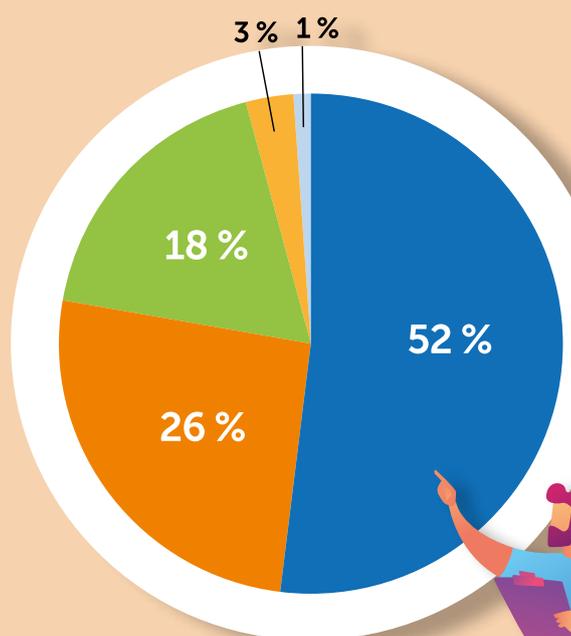
Le montant cumulé total des réalisations budgétaires 2021 se répartit ainsi :

-	DÉPENSES	RECETTES	+
	119 982 951 €	124 892 551 €	

Soit un solde global de clôture de

5 615 153 €

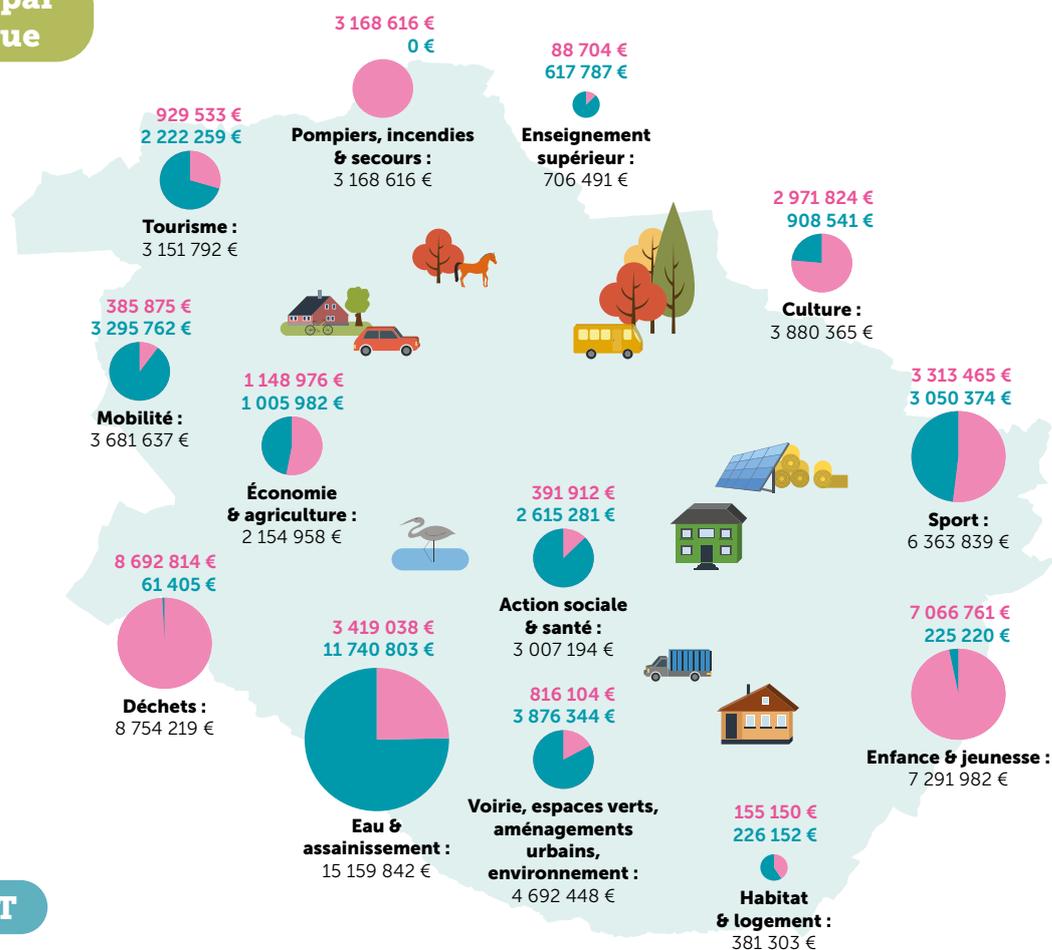
les ressources de l'agglomération



- ① Impôts & taxes perçus
- ② Dotations & subventions
- ③ Usagers des services publics
- ④ Emprunt
- ⑤ Cessions & recettes exceptionnelles

Dépenses réelles par politique publique

- Fonctionnement
- Investissement



INVESTISSEMENT

Les principaux investissements réalisés en 2021.

PROJETS	Coût prévisionnel total	Total déjà réalisé	Dont réalisé en 2021
Maison de santé à Ars	1 619 000 €	1 054 758 €	778 437 €
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	800 000 €	417 675 €	109 473 €
Documents d'urbanisme communaux	515 000 €	396 621 €	52 375 €
Déviations Villesèche-La Vigerie	2 477 422 €	2 437 543 €	648 649 €
Entretien du patrimoine communautaire	3 500 000 €	2 310 572 €	907 150 €
Aménagements intérieurs de bâtiments	750 000 €	473 159 €	186 954 €
Informatique	4 125 010 €	963 688 €	438 678 €
Véhicules	500 000 €	199 225 €	83 014 €
Voiries communautaires	3 465 000 €	1 376 449 €	393 734 €
Flow vélo	5 000 000 €	3 583 295 €	1 412 343 €
Plaine des sports à Jarnac	3 974 063 €	2 857 524 €	884 962 €
Château de Bouteville	4 500 000 €	861 788 €	490 064 €
Aides individuelles pour l'amélioration de l'habitat privé	523 404 €	180 857 €	53 852 €
Université des spiritueux à Segonzac	2 145 000 €	1 968 027 €	604 344 €
Soutien aux bailleurs sociaux	655 800 €	47 087 €	47 087 €
Mobilier / équipement	1 500 000 €	722 088 €	463 694 €
Rénovation piscine de Jarnac	2 255 000 €	1 245 670 €	1 117 280 €
Bateau à passagers	862 012 €	453 552 €	441 552 €
Parc des sports et projets associés - Cognac	8 123 000 €	163 727 €	155 189 €
Voie des Quillettes à Châteaubernard	1 200 000 €	46 110 €	44 903 €
Voirie de zones	1 500 000 €	486 434 €	388 514 €
Pôle tourisme à Cognac	616 328 €	576 307 €	191 240 €
Eaux pluviales	1 940 000 €	103 234 €	103 234 €
Compensation foncière-préfinancement SAFER	750 000 €	152 874 €	152 874 €



Les pri réa

A photograph of a modern retail store interior. In the foreground, a curved counter made of horizontal wooden slats is visible. Behind it, a white curved counter holds a computer monitor and keyboard. The background features white shelves stocked with various merchandise, including shoes, hats, and small framed pictures. To the left, a clothing rack displays several items, including a black t-shirt with a white logo. A large mural on the wall depicts a scenic view of a town by a river. The floor has a light-colored design with the text 'La Charente' visible. A teal triangle is in the top-left corner.

ncipales lisations

par politiques publiques



Habitat, politique de la ville et gens du voyage

HABITAT

Dans le cadre de son PLH (Programme Local de l'Habitat), Grand Cognac soutient l'amélioration de l'habitat privé en apportant des subventions complémentaires à celles de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour les propriétaires occupants sous condition de ressources et pour les propriétaires bailleurs qui réhabilitent des logements conventionnés. À ce titre, ce sont 71 propriétaires occupants, modestes et très modestes, qui ont bénéficié de subventions pour améliorer leur logement, notamment par des travaux d'économies d'énergie (52 dossiers) ou d'adaptation pour le maintien à domicile / handicap (18 dossier). Un dossier a également permis une sortie d'insalubrité d'un logement. Au total, Grand Cognac a attribué près de 116 900 € de subventions visant l'amélioration du parc de logements privés.

Au-delà de l'habitat privé, Grand Cognac est également investi dans le soutien au bailleurs publics pour la production de logements sociaux sur le territoire. C'est la construction de 104 logements neufs et l'acquisition-amélioration de 7 logements sur les communes de Châteaubernard, Cognac et

Segonzac qui a été financée par Grand Cognac pour un montant total de subventions de 321 670 €.

Toujours dans le cadre de son PLH, Grand Cognac a également soutenu la création d'un logement locatif communal, portée par la commune de Lignières-Sonneville, par l'attribution d'un fonds de concours de 30 000 €.

Grand Cognac soutient aussi l'action de ses partenaires qui interviennent dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement sur le territoire, au travers de subventions :

- à Charente Habitat Jeunes à hauteur de 40 000 € pour le fonctionnement de la Résidence Habitat Jeunes et le dispositif Loc'apart,
- à l'ADIL qui tient des permanences d'information sur le logement (juridique, dispositifs d'aides, etc.) sur les 4 centralités (près de 14 000 €),
- à l'ASERC pour de l'hébergement d'insertion et des victimes de violences conjugales,
- au GIP Charente Solidarités pour le Fonds de Solidarité Logement (33 000 €) et les contrôles de décence (10 000 €).



ACTION CŒUR DE VILLE PETITES VILLES DE DEMAIN

En décembre 2020, les 3 centralités de Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac et Segonzac ont été retenues au titre du programme national « Petites Villes de Demain ». Grand Cognac a lancé le recrutement d'un chef de projet PVD et un avenant à la convention d'ORT qui liait l'État, Grand Cognac et les 4 centralités du territoire a été conclu en avril 2021, actant l'engagement de Châteauneuf, Jarnac et Segonzac dans le programme Petites Villes de Demain.

POLITIQUE DE LA VILLE

L'appel à projets 2021 du contrat de ville a permis de soutenir 14 projets, pour un montant total de subventions de 13 000 € et s'inscrivant dans les 3 piliers de la politique de la ville :

- cohésion sociale,
- cadre de vie et renouvellement urbain,
- développement de l'activité économique et de l'emploi.

GENS DU VOYAGE

Grand Cognac ne dispose pas à ce jour d'aire de grands passages et se doit d'en mettre une en place afin de respecter le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage. Cet équipement doit permettre d'accueillir temporairement sur le territoire de Grand Cognac les grands regroupements de Gens du Voyage qui se déplacent saisonnièrement. Le diagnostic de l'état initial de l'environnement et l'évaluation environnementale sur le site des Mullons à Saint-Brice ont été lancés à l'été 2021.

2021 a également été l'année de l'aménagement de l'aire de passage de Châteauneuf, d'une superficie de 1 hectare et permettant d'accueillir des groupes d'une cinquantaine de caravanes ; près de 86 000 € ont été consacrés à ces travaux d'aménagement.

Des travaux ont également été réalisés sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Cognac, avec notamment la réfection complète de l'enrobé du site.

Enfin, une étude de faisabilité, confiée à la SPL Gama, a été menée pour la création de deux terrains familiaux, sur la commune de Segonzac.





Culture et patrimoine



Éléments de bilan pour le réseau Libellus

6 156 inscrits Libellus

dont **5 440** inscrits pour les 4 médiathèques intercommunales
dont **5 335** inscrits en activité sur l'ensemble du réseau Libellus

Plus de **155 000** documents
sur l'ensemble du réseau en accès libre et gratuit

199 160 emprunts
pour le réseau Libellus
dont **173 967** emprunts pour les 4 médiathèques intercommunales

38 322 documents transportés
par la navette (en 2021)
soit **13,9%** du total des documents empruntés

223 567 visites
sur le portail Libellus en 2021

LE RÉSEAU « LIBELLUS » DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS

Créé en 2019, le réseau de lecture « Libellus » rassemble 11 médiathèques du territoire (Ars, Châteauneuf-sur-Charente, Cherves-Richemont, Cognac, Hiersac, Jarnac, Julienne, Louzac-Saint-André, Saint-Brice, Sainte-Sévère, Segonzac).

En mars 2021, le réseau a complété son offre de service en mettant en place la « navette Libellus » qui sillonne le territoire chaque mercredi pour faire circuler les documents réservés entre les médiathèques du réseau. Depuis ce sont entre 700 et 900 documents qui transitent régulièrement entre les médiathèques, soit une véritable opportunité pour chaque abonné de profiter pleinement et facilement des collections des 11 établissements du réseau.

Depuis septembre 2021, la médiathèque de Cognac, puis celle de Jarnac développent leurs collections en proposant une nouvelle offre ludique : jeux vidéo, consoles, jeux de plateaux, de stratégie sont désormais à disposition des publics (jeune et moins jeune).

LES PARCOURS CULTURELS DEVIENNENT LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Grandir à Grand Cognac, c'est avoir l'occasion de participer à un projet culturel, de se former aux enjeux écologiques de demain et de pratiquer l'un des nombreux sports présents sur le territoire. Dans cet objectif, Grand Cognac fait évoluer ses Parcours culturels à destination du public scolaire, vers une offre plus large, les « Parcours éducatifs » qui rassemblent désormais une cinquantaine d'ateliers, d'activités et d'animations dans le domaine de la prévention des déchets, de la préservation de la ressource en eau, des activités sportives.

Toute l'offre a été regroupée au sein d'une brochure dont la couverture a été réalisée par les élèves d'une classe de CM1 et de CM2, dans le cadre d'un projet avec l'illustratrice Farhanaz Elahee.



LA VALORISATION DU PATRIMOINE : TRAVAUX DE RESTAURATION

Depuis plusieurs années, Grand Cognac mène une politique ambitieuse pour la valorisation de son patrimoine.

Au château de Bouteville, la tranche 2 a été achevée (travaux de désamiantage sur les charpentes et de reprises sur la terrasse). La tranche 3 a débuté et sera largement soutenue par le plan de relance puisqu'une enveloppe de 1 200 000 € a été affectée à la restauration du château. En juillet, le mapping a de nouveau mis en valeur ce lieu emblématique du territoire.

À Cognac, la porte Saint Jacques a été retenue par la mission Bern en tant qu'édifice de maillage et a fait l'objet d'études préalables à sa restauration.



Les parcours culturels 2020/21 en quelques chiffres

534

heures de médiation

87

transports financés à destination des équipements culturels intercommunaux

2 077

élèves touchés

59

écoles

40 %

des élèves du territoire

80 %

des écoles du territoire





Développement économique - Insertion

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutien aux investissements des TPE

Après une année 2020 perturbée par l'impact économique de la crise sanitaire, les TPE du territoire ont repris le chemin de la croissance et du développement et Grand Cognac a pu, à travers son dispositif ADEL Croissance, accompagner certaines d'entre elles en soutenant leurs projets d'investissement.

Aussi, en 2021, 20 entreprises ont pu être soutenues pour un montant total de 110 000 € soit une moyenne de 5 500 € attribués par entreprise bénéficiaire.

Proximité avec les entreprises

En complément des échanges quotidiens avec les entreprises qui s'adressent au service développement économique, 71 entreprises ont été démarchées et rencontrées au cours de l'année 2021.

Au cours de chacun des entretiens sont traités un ensemble de sujets concernant les activités de l'entreprise, les projets de développement, le(s) recrutement(s), les investissements productifs ou encore l'innovation et ce dans l'objectif de détecter et d'accompagner au mieux chaque situation ou projet.

Aides aux entreprises | TPE

GRAND COGNAC
soutient votre projet !

APPEL À CANDIDATURES
A.D.E.L. Croissance
110 000 € de développement économique local

1^{er} mai | 30 juin 2021

Grand Cognac soutient les petites entreprises (TPE) qui souhaitent investir en favorisant leur développement au service de l'emploi, du développement durable et de la modernisation du matériel agricole.

QUI PEUT CANDIDATER ?
Toute entreprise artisanale, commerciale, de commerce de détail ou de service de moins de 10 salariés, et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 000 000 € HT, en phase de développement ou de transmission reprise.

QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

- Investissements de modernisation, de sécurisation des entreprises, de croissance et d'innovation.
- Équipements permettant de réduire la consommation énergétique et/ou la production de déchets des entreprises et/ou la production d'énergie renouvelable.
- Acquisition de matériel productif.
- Travaux de rénovation et d'aménagement de commerce uniquement dans le cadre d'un projet d'accroissement d'activité.

CRITÈRES DE BONIFICATION

- Les projets favorisant les activités touristiques, les services à la personne et les services à la clientèle.
- L'investissement de l'attractivité des centres bourgs et des quartiers prioritaires de la ville.
- Les projets nécessitant un engagement spécifique en matière de plus-value professionnelle.
- Les projets nécessitant un engagement spécifique en matière de plus-value sociale et/ou sociale (création d'emplois, conditions de travail, ...).

CALCUL DE L'AIDE

- Subvention maximale jusqu'à 2 21% des dépenses éligibles hors taxes.
- Montant des dépenses éligibles : 1 000 € à 30 000 € HT.

POUR CANDIDATER

- Document à renvoyer auprès du Pôle Développement économique de Grand Cognac.
- Départ des documents candidats entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2021.

CONTACT: RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DE DOSSIER DE DEMANDE
Pôle Développement économique de Grand Cognac
ECONOMIE@GRAND-COGNAC.FR
05 45 63 47 99

En complément, 30 projets de création/reprise d'entreprise(s) ont été intégrés dans un parcours d'accompagnement, 3 d'entre eux, comportant un volet innovation, ont bénéficié d'un accompagnement en association avec la technopole EUREKATECH.

Le Pôle Développement économique de Grand Cognac s'appuie également sur la compétence des partenaires locaux tels que les Chambres Consulaires notamment.

Projet École de Production

Face aux tensions en matière de recrutement mais également à la pénurie de compétences dans certains secteurs d'activité, ou encore au risque de perte de savoir-faire, Grand Cognac se mobilise aux cotés des entreprises pour apporter des pistes de solution. Aussi, un projet de création d'une école de production, destinée à former les jeunes du territoire de 15 à 18 ans aux métiers de la chaudronnerie a été présenté et retenu à un appel à manifestation d'intérêt national. Une étude de faisabilité pourra donc être réalisée.



Zones d'activités

Lancement du projet de commercialisation de la zone de Bellevue à Châteaubernard :

Début 2021 Grand Cognac a repris en direct la gestion et la commercialisation de cette zone d'activités avec comme objectif d'en achever l'aménagement et la commercialisation, et en particulier dans sa partie nord-ouest proche de la RN 141.

Afin de permettre l'implantation des entreprises, la création d'une voie de desserte, connectée à un giratoire existant, a été validée en 2021 ; coût de l'opération évaluée à 283 004 €. À terme l'enjeu de cet aménagement est d'accueillir de nouvelles entreprises qui souhaitent s'implanter ou se développer à l'échelle de la zone d'activité.

2021 a marqué la reprise de l'activité économique sur le territoire :

Cela a pu notamment s'observer par la commercialisation de surfaces disponibles en zones d'activité économique. 11 terrains représentant une surface globale de 4,5 hectares ont été commercialisés soit une recette pour Grand Cognac de 1 084 461 € permettant d'équilibrer les opérations d'aménagement de zones d'activités.

Site de l'ancien hôpital : un projet ambitieux autour de l'économie, de l'innovation et de l'enseignement supérieur

Avec la conviction que l'accompagnement de la croissance économique du territoire doit passer par le renforcement de l'offre d'accompagnement existante, la synergie entre les acteurs présents et leur visibilité, et le développement des compétences en lien avec les perspectives de développement, Grand Cognac a procédé à l'acquisition d'un bâtiment à réhabiliter issus de la friche de l'ancien hôpital de Cognac ainsi qu'une réserve foncière de 6 hectares.

Ces espaces permettront de développer un projet d'envergure autour du développement économique de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

En décembre 2020, Grand Cognac a réuni tous les partenaires locaux liés à la thématique Agriculture et Alimentation pour construire une stratégie commune: le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Grand Cognac est né. Le comité de lancement a donné lieu à la signature d'une convention cadre avec 12 partenaires, qui regroupe différents objectifs : faciliter l'installation agricole sur le territoire, promouvoir les circuits courts, préserver la biodiversité, réduire le gaspillage alimentaire, sensibiliser aux enjeux d'une alimentation saine, accompagner la restauration collective vers des pratiques plus durables...

Toutes les actions du PAT de Grand Cognac concourent à un objectif commun : manger mieux, local et de saison !





Eau, assainissement et GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)



Focus sur les chiffres de l'année 2021

EAU POTABLE

36 287

abonnés

1 436

km de réseau d'eau
présentant un rendement de 75,84 %

Environ **6 millions**
de m³ produits

et près de **4,2 millions**
de m³ facturés

Plus de **3,6 millions**
d'euros HT de recettes pour Grand Cognac

3,1 millions
d'euros HT réalisés en travaux et études

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

24 582

abonnés

Environ **2,35 millions**
de m³ facturés

Plus de **3,7 millions**
d'euros HT de recettes pour Grand Cognac

3,7 millions
d'euros HT réalisés en travaux et études

FIN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LES COMMUNES DE BASSAC ET DE MÉRIGNAC

À Bassac, la création d'un réseau d'assainissement collectif au bénéfice de 184 habitations s'élève à près de 2,25 millions d'euros. Cette opération a reçu le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département de la Charente.

Zone inondable, terrains rocheux, cours d'eau à protéger : des contraintes fortes ont nécessité un plan sur-mesure. Il s'agit d'un chantier structurant. La Guirlande, affluent de la Charente, est sensible aux pollutions diffuses. Opter pour un assainissement collectif a permis d'adopter une solution pérenne.

Pour contourner ces difficultés tout en contenant les coûts, l'Agglomération a choisi de transférer les effluents jusqu'à la station d'épuration de Saint-Même-les-Carrières grâce à un forage de 110 mètres logé sous la Charente.

Près de 488 000 euros ont également été consacrés au remplacement de 2,2 kilomètres de réseau d'eau potable parallèlement à l'assainissement.

À Mérignac et Triac-Lautrait, l'extension du réseau d'assainissement collectif se chiffre à 1,5 millions d'euros avec un subventionnement de l'Agence de l'Eau et du Département de la Charente.

Situées dans le périmètre de protection du captage d'eau potable de la « Prairie Triac », ces communes ont l'obligation de mettre en place de tels équipements. Plus de 5,8 kilomètres de réseaux ont notamment été posés pour raccorder 118 habitations. Ces travaux ont permis de renouveler également 2,5 kilomètres de canalisations d'eau potable en fonte et en PVC installées dans les années 60 pour un montant de 435 000 euros.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PLACE FIRINO MARTELL À COGNAC

L'agglomération a repris l'ensemble des réseaux d'eau et d'assainissement (renouvellement eau potable 360 mètres et 165 mètres de branchement, renouvellement assainissement 255 mètres et 155 mètres de branchement) de la place Firino Martell et ses amorces. L'opération s'élève à 365 000 euros.

Ces travaux constituent une première phase en lien avec l'aménagement urbain de la place et avenue Firino Martell porté par la ville de Cognac.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (GEPU)

Grand Cognac est devenu compétent en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines au 1^{er} janvier



2020. Le conseil communautaire du 1^{er} octobre 2020 a proposé de déléguer la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines aux communes de Grand Cognac à compter du 1^{er} janvier 2021 via des conventions de délégation de compétence. Le financement de la compétence sera assuré par la révision des attributions de compensation.

En parallèle, Grand Cognac a lancé une étude sur l'ensemble du territoire visant à connaître le patrimoine concerné et permettant de définir une méthode de calcul des transferts de charge mieux adaptée à la réalité du terrain. Le coût de l'étude se décompose en deux phases :

- Phase 1 d'état des lieux : 53 650 € HT,
- Phase 2 d'investigations complémentaires pour un maximum de 400 000 € HT.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Dans le cadre de la réalisation du PLUi, un inventaire des zones humides est demandé. Grand Cognac a mené une démarche de concertation avec les trois syndicats de bassin présents sur l'agglomération (syndicat de bassin de la vallée du Né, SYMBA et SYBRA) pour qu'ils puissent réaliser sur leur territoire respectif cette mission. Début des inventaires en 2022.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Au cours de l'année 2021, le SPANC aura réalisé 2 030 diagnostics répartis de la façon suivante :

- 442 diagnostics pour des installations neuves,
- 250 diagnostics dans le cadre de ventes,
- 1 338 diagnostics de bon fonctionnement.

Le taux d'installations conformes est pour l'année 2021 de 91 % contre 89 % en 2020.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est de 10 097.



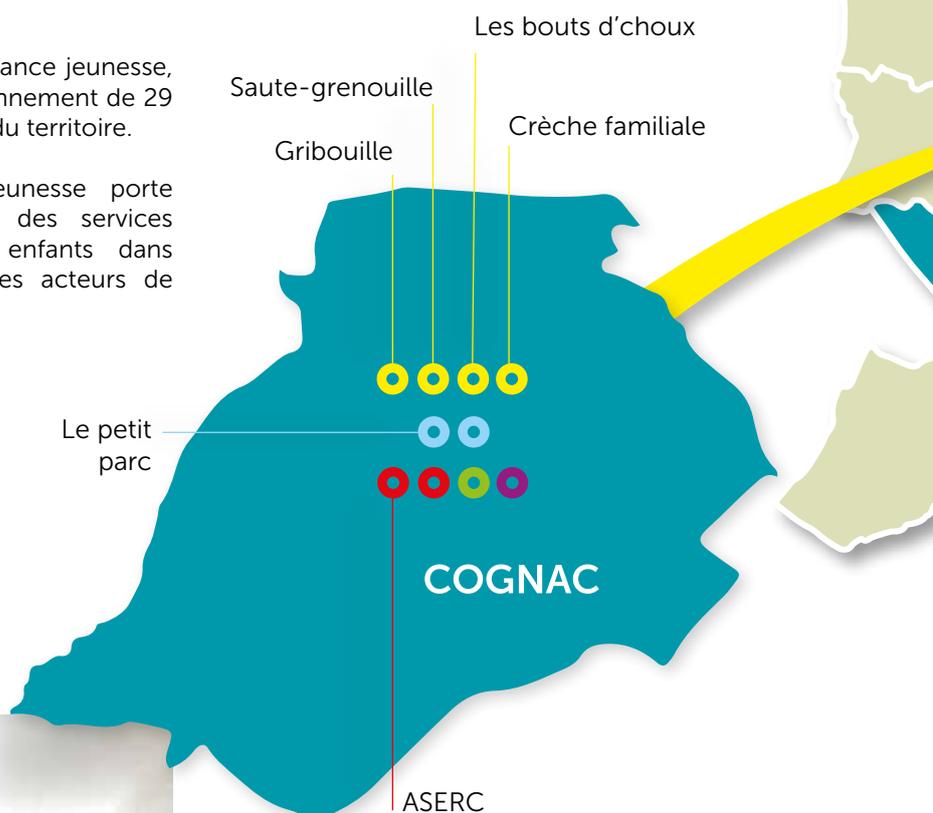
Enfance, jeunesse

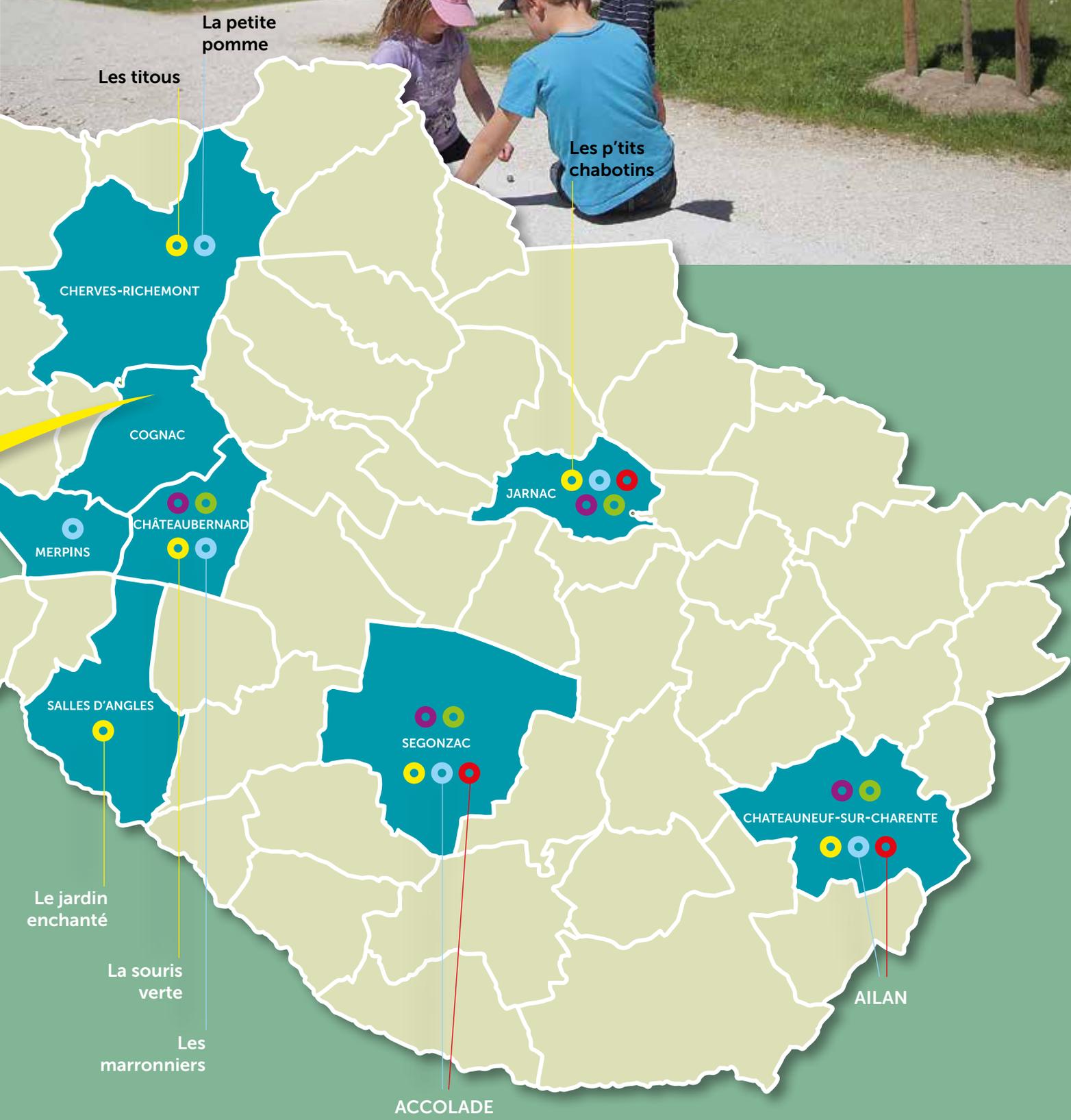
Dans le cadre de la compétence enfance jeunesse, Grand Cognac coordonne le fonctionnement de 29 équipements répartis sur l'ensemble du territoire.

Une feuille de route enfance jeunesse porte une ambition de développement des services aux familles pour accueillir les enfants dans différentes structures et soutenir les acteurs de l'accompagnement à la parentalité.

Un projet éducatif est déployé dans toutes les structures pour :

- développer le vivre ensemble et la citoyenneté,
- favoriser le bien être pour se construire individuellement,
- éveiller à la conscience de la nature,
- découvrir et rencontrer,
- accompagner la parentalité.







Tourisme, valorisation du fleuve Charente et des rivières

MAISON DU TOURISME

Au n°48 de l'avenue Denfert-Rochereau, la Maison du Tourisme de Grand Cognac a trouvé son nouvel écrin. Le 1er avril 2021, Pôle Tourisme de Grand Cognac et Office de Tourisme communautaire emménageaient dans leurs nouveaux locaux, donnant ainsi corps à la réorganisation de la fonction tourisme et à l'adoption concordante du Schéma de Développement du Tourisme et des Loisirs, quelques mois plus tôt.

Implanté au plus près des flux touristiques et urbains de la ville et s'ouvrant sur la cour d'honneur de l'hôtel particulier Dupuy d'Angeac qui abrite également le Musée d'art et d'histoire, ce nouvel espace entend créer un véritable pôle d'attractivité touristique et incarner les valeurs de la destination.

La Maison du Tourisme a représenté un investissement de 616 000 €. Grand Cognac a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet et confié la maîtrise d'œuvre

au Bureau d'étude de la Ville de Cognac, au titre du service commun.

Le cabinet M Architecture, situé à Cognac, a été retenu pour imaginer et concevoir les aménagements intérieurs. Ceux-ci ont en effet bénéficié d'un soin particulier afin d'offrir aux visiteurs, dès leur arrivée, une première approche qualitative et singulière de la destination.

L'Office de Tourisme s'est quant à lui associé avec l'artiste Anja Madsen Pernot qui a réalisé, avec le concours de l'école FSPack Cognac, une œuvre monumentale évocatrice de la Ville de Cognac.

Près de 32 000 personnes ont poussé la porte de la Maison du Tourisme entre avril et décembre 2021, en dépit des périodes de fermeture administrative imposées aux Établissements Recevant du Public (ERP).



SAISON TOURISTIQUE 2021

Très impactée par la crise de la Covid-19, l'économie locale du tourisme a montré d'encourageants signes de reprise à partir de l'été 2021, à l'image des 183 333 nuitées touristiques marchandes enregistrées sur le territoire (+28,5 % en 2020) pour 170 644 € de taxe de séjour collectés par l'agglomération.

En dépit de nombreuses annulations, les 2 805 nuitées assurées par le Moulin de Préziers témoignent de la reprise d'activité du gîte de groupes (+218 %), de même que les 81 282 € TTC de chiffre d'affaires générés (+273 %).

Le bilan Terra Aventura est quant à lui très satisfaisant et enregistre une hausse de fréquentation de 86 % par rapport à la saison précédente, probablement en raison du retour des Poïz. Le parcours vélo lancé au printemps connaît un franc succès et se classe au 2^e rang des 22 parcours vélo que compte la Région Nouvelle-Aquitaine.



Le dispositif de l'Été Actif a bénéficié d'une attention particulière permettant d'augmenter de 57 % le nombre de séances et enregistrant 2 160 participations.

À l'inverse, affichant un chiffre d'affaires de 59 000 € HT, la base plein air n'a pas profité de la reprise (-11 % / 2020), devant à nouveau se résoudre à ouvrir ses portes tardivement et proposer une offre dégradée pour répondre aux mesures sanitaires en vigueur tout au long de la saison : suppression des jeux gonflables, restrictions sur l'espace de restauration légère (snack à emporter uniquement) et mise en place du passe sanitaire sur les activités payantes.

Les campings de Cognac et de l'Île Madame (confiés en DSP) ont également pu bénéficier des signes de reprise en augmentant respectivement de 25 % et 9 % le nombre de nuitées touristiques marchandes, soit 14 000 nuitées.

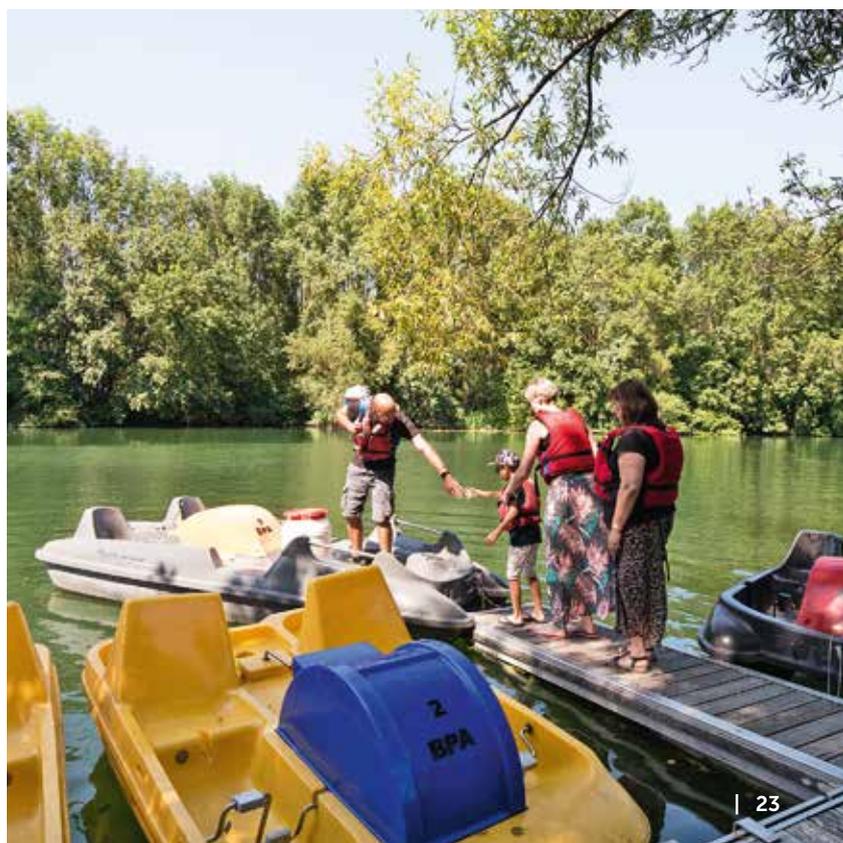
ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Parmi les actions structurantes, le développement d'une mission d'accompagnement des porteurs de projet figurait parmi les priorités du jeune service Filières Touristiques.

Ce dernier a effectué 17 accompagnements qualifiés sur l'année écoulée (14 porteurs de projet privés et 3 porteurs de projet publics). Un accompagnement qualifié comprend à minima une rencontre physique avec le porteur de projet et les services concernés (OT, Pôle Économie, CCI, etc.), la rédaction d'un compte rendu formalisant les besoins du porteur et la mise en œuvre individuelle et collective des actions idoines.

En 2021, la majeure partie des projets accompagnés concernait la filière slow-tourisme (80 %). Les besoins identifiés confirment en premier lieu l'importance de connaître les dispositifs d'aides mobilisables à différents échelons et de rédiger des dispositifs de soutien financier locaux permettant de pallier aux nombreuses inéligibilités. C'est ainsi que Grand Cognac a lancé un appel à projet visant à soutenir l'investissement pour une navigation touristique propre et retenu deux entreprises du territoire qui commercialiseront des solutions plus responsables auprès de nos visiteurs et plus respectueuses de notre fleuve. Les porteurs de projet manifestent également un besoin d'accompagnement sur les démarches administratives (60 %) et sur la structuration de leur projet (60 %).

Tous se déclarent très satisfaits de l'accompagnement proposé.





Développement durable, déchets, mobilités

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Face aux enjeux du réchauffement climatique de plus en plus prégnant, Grand Cognac poursuit sa mobilisation et sa structuration afin d'apporter la réponse la plus efficace qu'il soit.

En ce sens, l'année 2021 a été particulièrement constructive avec d'une part l'approbation finale du Plan Climat Air Énergie (PCAET) en avril et l'élaboration d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME (signé en janvier 2022).

Le PCAET ambitionne d'atteindre les objectifs suivants :

- Baisse de 46 % de la consommation énergétique
- Baisse de 79% des émissions de Gaz à effet de serre

Ce plan s'organise en 5 axes stratégiques :

1. Résidentiel – urbanisme – tertiaire
2. Les mobilités
3. L'agriculture – la consommation – les déchets
4. L'industrie et l'énergie
5. L'animation et l'exemplarité de la démarche

Au total 32 fiches actions composent ce plan qui elles-mêmes se déclinent en 89 sous-actions. Ces actions serviront également de base à la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial, auquel a été rajouté un objectif sur la préservation de la biodiversité.

En parallèle, Grand Cognac a modifié son organigramme afin de créer un pôle développement durable qui verra le jour en 2022 et qui regroupera le service énergie, le service prévention des déchets, le

service mobilité, ainsi que les missions biodiversité et alimentation. Chaque responsable de politiques publiques a aussi intégré un volet développement durable dans son action, qu'elle soit quotidienne ou prospective.

DÉCHETS

Compétence et organisation

Calitom, syndicat de gestion des déchets charentais, assure la collecte et le traitement des déchets sur le territoire de Grand Cognac et coordonne le schéma départemental de la prévention et de la réduction des déchets (PLPDMA). Le service prévention des déchets de Grand Cognac assure la mise en œuvre des actions du PLPDMA sur son territoire dans le cadre d'une convention de gestion.

Parcours éducatifs

En 2021, le service prévention a financé 16 visites d'un jardin pédagogique et 39 ateliers pédagogiques (soit 1 234 élèves concernés) dans les écoles du territoire autour du recyclage, du compostage, du réemploi, du gaspillage alimentaire, du jardinage au naturel et de la consommation responsable en partenariat avec les associations environnementales du territoire.

Déploiement du compostage de proximité

Le compostage de proximité étant la solution la plus écologique et économique, Grand Cognac a établi un plan de déploiement sur 5 ans pour développer cette pratique grâce au dispositif Tribio de l'Ademe et au soutien de Calitom.

En 2021, le service prévention a distribué 921 composteurs individuels, installé 31 aires de compostage professionnelles et 5 aires de compostage partagées.



Accompagnement des équipements communaux à la réduction des déchets

Dans le cadre de l'éco exemplarité, Grand Cognac a accompagné 58 équipements publics pour réduire la production de déchets et améliorer la qualité du tri.

Quelques exemples d'actions : cimetière zéro déchets, mise en place de caution verte, aide à l'achat d'équipements de tri...

MOBILITÉS

Étude motorisation bus Transcom

Dans le cadre du renouvellement progressif de la flotte de bus Transcom, Grand Cognac s'est interrogé sur les possibilités d'acquérir des véhicules plus respectueux de l'environnement, et a souhaité disposer d'une étude comparative des différentes alternatives au diesel : biocarburants, gaz naturel pour véhicules (GNV), hybride, électrique (charge lente et charge rapide), hydrogène. Cette étude s'est attachée à analyser, au regard du contexte local et des contraintes d'exploitation du réseau Transcom, les aspects économiques, techniques et environnementaux des différentes alternatives. À la suite de cette étude Grand Cognac a décidé d'expérimenter le biocarburant HVO sur la moitié de

la flotte, à partir du 1er janvier 2022 ; ce carburant peut être utilisé immédiatement, sans nécessiter d'investissement ni d'adaptation des locaux ou des véhicules, et permet de réduire de 90 % les émissions de CO₂.

Gestion des intempéries Incidence sur les services de transport

Les intempéries de février 2021 ont fortement impacté les services de transport de Grand Cognac. En lien avec les exploitants, des modifications d'itinéraires ont dû être décidées en urgence au fur et à mesure de la montée des eaux, afin de garantir la sécurité des usagers et notamment des élèves utilisant les transports scolaires. Durant toute cette période, le service transports a maintenu un lien constant avec les établissements scolaires, les familles et les communes concernés, de manière à les tenir informés de l'évolution de la situation.

Équipement des transports scolaires en billettique

Plus de 1 500 élèves bénéficient du service de transport scolaire de Grand Cognac. Ce réseau a été doté à la rentrée 2021 d'un système billettique, similaire à celui déployé sur le réseau Transcom en 2019. Outre la vérification des droits d'accès des usagers grâce à une carte sans contact, ce système permet de disposer de statistiques précises sur le fonctionnement et l'utilisation réelle du réseau. Ces données ont permis d'initier fin 2021 un travail de redéfinition complète du réseau scolaire, en vue de la remise en concurrence des marchés en 2022.

Transport vers les centres de vaccination

Afin de faciliter l'accès à la vaccination contre le covid-19, Grand Cognac, en lien avec les collèges et lycées et les Hôpitaux de Grand Cognac, a organisé le transport des élèves vers les centres de vaccination. Une centaine d'élèves a pu bénéficier des 4 rotations mises en place, mi-septembre puis début octobre pour les 2 doses de vaccin. D'autre part, le service de transport à la demande Trans'porte, réservé aux personnes de plus de 70 ans ou à mobilité réduite, a été adapté pour prendre en charge de manière plus souple les personnes désirant aller se faire vacciner ; 151 trajets ont été réalisés dans ce cadre.





Sport

Une ligne de partage validée par les élus du territoire définit les clubs et équipements d'intérêt communautaire et ceux d'envergure communale.

Grand Cognac prend en charge la gestion des 19 associations et 22 équipements sportifs ayant un rayonnement sur l'ensemble du territoire. La grande majorité des associations, plus de 150, reste donc de compétence communale.

Grand cognac subventionne les associations sportives communautaires mais aussi les manifestations sportives, le soutien aux sportifs de haut niveau et enfin la pratique des jeunes. De manière complémentaire, les communes subventionnent les associations de compétence communale.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Touchées par la crise sanitaire, les associations sportives ont dû s'adapter sportivement et



financièrement à cette situation inédite. Afin de limiter les pertes financières et de licenciés, les clubs ont mis en place des systèmes pour le renouvellement des licences.

Face à cette situation, Grand Cognac a fait le choix de maintenir le niveau de subventionnement de l'ensemble des 19 associations communautaires ainsi que le projet jeunes pour les associations communales.



Subventions

563 075 €

Fonctionnement

15 000 €

Athlètes de haut niveau

90 250 €

Projet jeunes et USEP (+ 4 000 €)

40 000 €

Manifestations sportives

SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Grand Cognac agit pour le sport à travers plusieurs actions : le soutien aux clubs, la promotion sportive du territoire, de nombreuses manifestations et accompagne les athlètes de haut-niveau dans leur progression sportive et projet professionnel.

Ainsi, Grand Cognac a fait le choix de soutenir Martin Thomas (5^e en canoë monoplace aux dernières olympiades à Tokyo et champion du monde par équipe). À ce titre, l'athlète dispose d'un contrat de travail financé conjointement par la fédération de canoë, l'agence nationale de sport et Grand Cognac. Cet aménagement permet à l'athlète de moduler tout au long de l'année les échéances sportives et les missions professionnelles au sein de Grand Cognac.

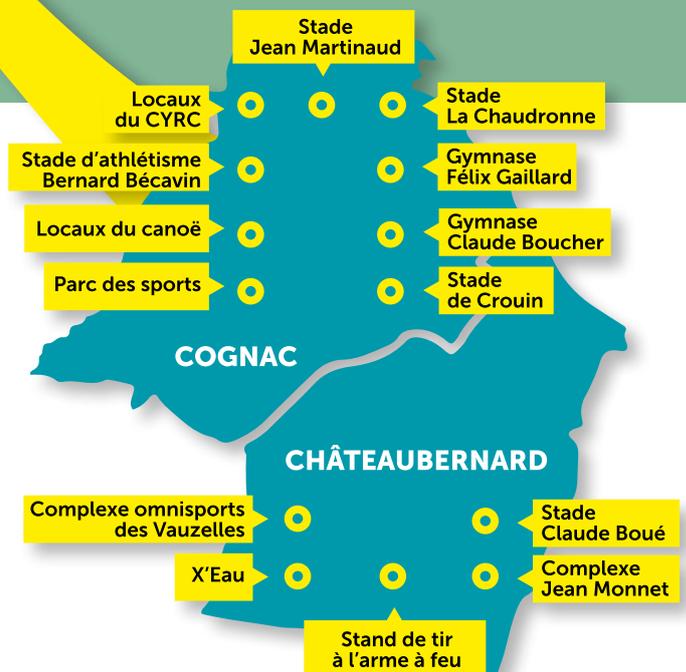
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

C'est l'un des 4 chantiers d'aménagements sportifs de l'agglomération, le complexe sportif de Jarnac a été mis à dispositions des footballeurs de Grand Cognac en juin dernier. Ce complexe, composé d'un terrain enherbé, d'un terrain synthétique, de vestiaires et de sanitaires vient en complément du stade municipal actuel de Jarnac.

Le terrain synthétique va permettre aux différentes équipes de football de s'entraîner tout au long de l'année et par n'importe quel temps.





Pôles techniques - Ingénierie

PÔLES TECHNIQUES

Forte de ses compétences diverses, Grand Cognac dispose d'un patrimoine important comprenant plus de 90 sites bâtis de toutes natures (site administratifs, sportifs, culturels, enfance...), 22 zones d'activités, 40 km de voirie, plus de 770 points lumineux (éclairage public), 40 hectares d'espaces verts aménagés.... Les équipes techniques, composées d'une trentaine d'agents œuvrent ainsi au quotidien pour assurer l'entretien de ce patrimoine.

Bâtiment

En 2021, malgré les différentes restrictions dues à la crise COVID toujours présente, les équipes Bâtiment ont effectué plus de 1 500 000 € de travaux d'entretien des bâtiments communautaires comprenant des rénovations de toitures, d'huissierie, d'installations électriques en recherchant des solutions moins énergivores.

Espace verts

L'année 2021, a vu la réalisation d'un plan de gestion destiné à aborder la gestion des espaces verts dans un esprit de préservation de la biodiversité, tout en respectant les usages et en optimisant les coûts d'entretien. 9 agents consacrent leur temps et leur énergie pour entretenir ses



Quelques chiffres

22

zones d'activités

40

kilomètres de voirie

770

points lumineux

40

hectares d'espaces verts aménagés

19 246 770,94 €

Total des dépenses d'investissement en 2021

espaces dans le respect des principes évoqués ci-dessus.

Voirie

Le service a réalisé plus de 450 000 € de travaux d'amélioration de voirie communautaire. Ce service a également suivi près de 900 000 € de travaux pour le compte des 27 communes qui ont souhaité faire appel à Grand Cognac pour leurs travaux de voirie ; réalisant ainsi de substantielles économies.



Éclairage public

Grand Cognac a soutenu un projet innovant visant à optimiser l'allumage de l'éclairage en lien avec la fréquentation du site. Ce système, testé sur une centaine de points lumineux de la zone du Mas de la Cours à Châteaubernard a ainsi permis d'économiser 65% de consommation électrique.

À noter que les services techniques ont été particulièrement mobilisés durant la crue de la Charente de février tant pour préserver les équipements communautaires, qu'en soutien aux communes inondées.

Enfin, Grand Cognac s'est porté acquéreur d'un bâtiment dans la zone du Fief du Roy à Châteaubernard qui permettra d'ici septembre 2023 de regrouper l'ensemble des services techniques, aujourd'hui disséminés sur le territoire.

PÔLE INGÉNIERIE

Au sein du Pôle Ingénierie, 5 agents effectuent des missions de conduite d'opération et de pilotage de projets d'aménagement, de construction et de réhabilitation en bâtiment et infrastructures, dans tous les domaines d'intervention de l'agglomération.

L'année 2021 a été marquée par les travaux ci-dessous :

- ➔ Livraison de la phase 2 du chantier de restauration du château de Bouteville : restauration de l'aile nord et de la terrasse et du sous-sol de l'aile est.
- ➔ Livraison de la première phase de travaux de la MSP d'Ars : construction neuve.
- ➔ Livraison des travaux d'aménagement intérieur des locaux du pôle eau-assainissement à Segonzac (bureaux, archives, sanitaires).
- ➔ Livraison du chantier d'aménagement de la Maison du tourisme à Cognac.
- ➔ Livraison de la dernière tranche d'aménagement du bourg de Saint-Même-les-Carières, en maîtrise d'ouvrage déléguée.
- ➔ Livraison des travaux d'aménagement du stade de football de Jarnac (plaine des sports) : 2 terrains dont un synthétique et les vestiaires.
- ➔ Livraison de l'université des spiritueux à Segonzac.
- ➔ Poursuite des travaux de la piscine de Jarnac.
- ➔ Poursuite des travaux de la phase 2 de la MSP d'Ars.
- ➔ Lancement travaux phase 3 du château de Bouteville.
- ➔ Poursuite des travaux de la Flow vélo.





Aménagement du territoire

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Le service d'instruction du droit des sols a traité 6 432 dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme en 2021, dont 6 017 pour les communes de Grand Cognac et 415 pour les communes du Rouillacais. L'instruction est faite gratuitement pour les communes du territoire.

L'augmentation très importante du nombre de dossiers par rapport aux années précédentes (environ 5 200 dossiers en 2019 comme en 2020) a conduit au recrutement de 2 nouvelles instructrices.

2021 a également été l'année de la préparation du déploiement du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) pour une mise en service début 2022 ; ce service permet aux pétitionnaires de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme via internet, de manière totalement dématérialisée.

ÉLABORATION DU PLUI

En cette année 2021, l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) s'est poursuivi, entrant dans la phase de travail sur le zonage et le règlement. La construction du PLUi doit tenir compte des contraintes importantes qui sont fixées au niveau national (« zéro artificialisation nette ») et régional (SRADDET). Le Comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises, afin de travailler sur les éléments du



règlement ; ce sont également neuf réunions avec des groupes de communes géographiquement proches et ayant des relations fonctionnelles importantes, appelés groupes territorialisés, qui se sont tenues. La méthode de travail pour la définition du zonage a été présentée aux élus de ces communes et les plans présentant les propositions de futures zones U et AU du PLUi leur ont été remis.

Dans la foulée de ces groupes territorialisés, et à la demande des communes qui le souhaitaient, des rencontres entre la Vice-Présidente, les techniciens de Grand Cognac et les élus municipaux se sont tenues, afin d'accompagner les communes dans ce travail complexe et conséquent d'élaboration du

zonage pour organiser l'aménagement du territoire. En parallèle, des ateliers d' « experts » se sont tenus sur certains sujets : développement économique, santé, carrières, gens du voyage, etc. afin d'intégrer ces enjeux dans le PLUi.

Afin de prendre en compte au mieux les projets des agriculteurs, viticulteurs et des maisons de négoce, des questionnaires ont été envoyés aux acteurs de la filière viticole ; pour répondre aux questions de ces potentiels porteurs de projets, des permanences ont également été organisées sur le territoire, avec le bureau d'études en charge du PLUi.

ÉLABORATION DU RLPi

L'élaboration du RLPi, lancée en 2019, s'est poursuivie au travers de la tenue du débat sur les orientations générales en février 2021, d'ateliers de co-construction avec les communes pour la définition du zonage et du règlement, des réunions publiques et des réunions avec les acteurs locaux et partenaires institutionnels.

Cette démarche a abouti à l'arrêt du projet de RLPi lors du conseil communautaire de décembre 2021. S'est enclenchée alors la phase de consultation des personnes publiques associées et de la CDNPS (Commission départementale de la nature, des paysages et des sites).

Procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux

En 2021, 2 procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux étaient en cours avec la révision de la carte communale d'Angeac Champagne et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Châteauneuf pour la création d'un parc photovoltaïque.

4 nouvelles procédures ont été lancées en cette année 2021, avec la révision de la carte communale de Foussignac, l'élaboration de la carte communale de Bellevigne et les déclarations de projets emportant mise en compatibilité de leurs PLU respectifs de Bourg Charente et de Châteaubernard.





Administration générale, affaires juridiques et ressources humaines

PÔLES RESSOURCES

Les Pôles ressources de Grand Cognac comprennent la Direction des ressources humaines, le Pôle financier, le Pôle systèmes d'information ainsi que le Pôle des affaires juridiques.

Pôle ressources humaines

Il s'occupe de la gestion des agents. Il adapte notamment les services de l'agglomération aux mutations, changements de personnels, en cours ou à venir, avec pour mots d'ordre, anticipation et prospection.

Au 31 décembre 2021, on dénombrait environ 400 agents sur emploi permanent et plusieurs dizaines de contractuels saisonniers ou en remplacement.

Environ 2 200 actes administratifs (arrêtés et contrats) ont été élaborés en 2021, avec en moyenne, indemnités d'élus comprises, 500 bulletins de salaire mensuels.

Le dialogue social a notamment porté sur la mise à jour du régime indemnitaire, l'harmonisation des règles d'annualisation, la définition des modalités du télétravail, l'adoption des Lignes Directrices de Gestion. Un nouveau contrat collectif en prévoyance a été mis en place pour les agents.

Pôle financier

Il accompagne les services durant toute la préparation budgétaire mais également dans leur quotidien pour la gestion des budgets de l'agglomération ; en 2021, 21 662 mandats et titres qui ont été émis

Pôle d'information et de télécommunication

Il accompagne au quotidien les agents dans leur usage des outils informatiques, téléphoniques et numériques. Il élabore et met en oeuvre la stratégie SIT et la sécurité informatique sur les 58

sites informatisés, comprenant 650 ordinateurs et périphériques. Depuis l'attaque informatique subie en 2019, le Pôle d'information et de télécommunication veille à renforcer les outils pour lutter contre les cyberattaques et en faveur de la protection des données.

Pôle des affaires juridiques

Il conseille les élus et les différents services de l'agglomération à la faveur d'une veille juridique active et d'expertises pour les affaires de la collectivité.

L'agglomération accompagne également ses communes, via le service mutualisé conseil juridique qui apporte son expertise sur toutes les affaires impliquant la commune de l'agglomération qui y a recours.

Grand Cognac peut également accompagner les communes membres dans leurs procédures d'archivage. Pour plus d'efficacité et d'optimisation de temps, il est du ressort de l'agglomération de mettre en place des instruments d'archivage et des tableaux de gestion, ainsi que de rédiger les bordereaux d'élimination. En 2021, le service est intervenu dans 14 communes du territoire.

Le service assure également le suivi des actes relatifs au patrimoine en lien avec les notaires. En 2021, 27 actes notariés d'acquisition et de cession ont été signés.

Le service commande publique accompagne la réalisation des projets de Grand Cognac en réalisant un volume d'achat d'environ 19 millions d'euros dont 60 % auprès d'entreprises charentaises

Concernant les assemblées communautaires, en 2021 se sont tenus 6 bureaux communautaires, 6 conseils communautaires pour 412 délibérations adoptées.



Services aux publics

CRÉATION D'UN NOUVEL ESPACE FRANCE SERVICES (EFS) SUR LE TERRITOIRE

Pour un service public de proximité plus accessible, des Maisons de services au public (MSAP) ont vu le jour en France. Celles-ci permettent aux citoyens de s'informer, d'être orientés, d'être aidés dans leurs démarches administratives ou dans la manipulation des services en ligne. Elles sont désormais appelées : Espace France Services (EFS).

Ouvert depuis le 4 janvier 2021, l'EFS de Jarnac est la deuxième structure du territoire labellisée

France Services portée par Grand Cognac, après Châteauneuf-sur-Charente.

Ainsi, dans le but de maintenir des services publics de proximité sur le territoire, ce nouvel espace propose aux habitants qui le souhaitent, un accompagnement de qualité pour la réalisation de leurs démarches administratives du quotidien.

Fort de cet engouement, Jacqueline Gourault, Ministre en charge de la cohésion des territoires s'est rendue à Jarnac le 3 mai 2021 pour visiter l'EFS de Jarnac.



Numérique

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

L'accompagnement des citoyens dans l'utilisation et l'appropriation des outils numériques du quotidien

Trois conseillères numériques ont été recrutées en septembre 2021 par Grand Cognac dans le cadre d'un partenariat avec l'État, afin d'assurer des missions d'accompagnement numérique pour les habitants du territoire.

Leur rôle consiste à faciliter l'utilisation des outils numériques quotidiens (ordinateur, tablette, smartphone) pour les personnes qui rencontrent

des difficultés à s'approprier ces nouveaux usages devenus incontournables aujourd'hui, mais aussi pour celles qui souhaitent améliorer leurs compétences digitales.

Pour aider les usagers concernés à mieux comprendre le fonctionnement des différents outils, les aiguiller et les accompagner, les conseillères numériques ont bénéficié pendant trois mois d'une formation préalable par des professionnels de la médiation numérique. Le certificat de compétences professionnelles obtenu à l'issue de la formation, leur permet d'organiser et d'animer des permanences numériques sur l'ensemble du territoire.



Enseignement supérieur

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville et plus particulièrement du dispositif Au Cœur des Territoires, un travail de collaboration s'est mis en place dans l'objectif d'ouvrir une antenne du Conservatoire des Arts et Métiers sur le territoire et de développer une offre de formation en lien avec les besoins du territoire.

En avril 2021, l'antenne CNAM Cognac a ouvert ses portes en proposant l'ensemble de son offre de promotion sociale. En complément dès septembre 2021, l'antenne a pu ouvrir son premier Bachelor (bac+3) chef de projet touristique.

Ce cursus, développé essentiellement autour des enjeux touristiques liés à l'activité cognac et spiritueux a pu accueillir 15 étudiants en apprentissage.

Guide de l'étudiant

Création du 1^{er} Guide de l'étudiant du territoire de Grand Cognac, avec pour objectif de développer l'attractivité du territoire auprès des étudiants. Les différents instituts de formations l'utilisent également comme outil de communication auprès des nouveaux candidats.

Plusieurs volets sont développés à travers ce guide :

- ➊ L'ensemble des formations de l'enseignement supérieur dispensées,
- ➋ Les activités du territoire, associations sportives, loisirs et sorties et les événements majeurs à proximité,
- ➌ Les infos pratiques de la vie étudiante : financement des études, santé, logement, transport,
- ➍ Les atouts de notre territoire et de la filière spiritueux.





Santé

VACCINATION

En janvier 2021, la campagne de vaccination contre la COVID-19 a démarré sur le territoire de Grand Cognac avec l'ouverture du premier centre de vaccination au complexe des Vauzelles, rapidement suivi par d'autres sites : la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Mérignac, la MSP de Segonzac, le gymnase François Gabart à Châteauneuf.

Ainsi, pendant plusieurs mois, aux côtés notamment des équipes de professionnels de santé, des agents de Grand Cognac issus de différents services (services techniques, services administratif, santé, sport, transport, culture, tourisme, les Espaces France Services) ainsi que des bénévoles recrutés par l'agglomération, ont apporté une aide précieuse pour accueillir, orienter les usagers ou encore pour gérer la prise de rendez-vous et effectuer des saisies informatiques.

MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS D'AIDE EN FAVEUR DE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Dans le but de rendre le territoire plus attractif pour les professionnels de santé et de faciliter leurs conditions d'installation et de vie, Grand Cognac a entériné le 15 décembre 2021 quatre types d'aide financière :

➔ Pour les étudiants-stagiaires aux métiers de la santé et les internes en médecine générale : une aide maximale au loyer d'habitation de 225 € par mois pendant 6 mois, renouvelable une fois.

➔ Pour les médecins généralistes remplaçants non thésés : une indemnité forfaitaire de transport fixée à 120 € par mois pendant 6 mois, dès lors que le lieu d'exercice se situe à plus de 30 km du lieu de résidence ; ou bien une aide maximale au loyer d'habitation de 225 € par mois pendant 6 mois, renouvelable une fois.

➔ Pour les médecins généralistes qui souhaitent s'installer sur le territoire : une exonération du loyer médical s'il s'agit d'une MSP communautaire, pendant les deux premières années d'installation et une prise en charge à hauteur de 50 % la troisième année, avec l'obligation d'exercer sur le territoire de Grand Cognac pendant 5 années ; ou bien s'il s'agit d'une MSP communale ou d'un cabinet privé, une aide maximale au loyer médical de 400 € par mois pendant les deux premières années et un montant d'aide réduit à 50% la troisième année, avec l'obligation d'exercer sur le territoire de Grand Cognac pendant 5 années.

➔ Pour les autres professionnels de santé libéraux désirant s'installer sur le territoire de Grand Cognac : une aide maximale au loyer médical de 150 € par mois, pendant les deux premières années d'installation, avec l'obligation d'exercer sur le territoire de Grand Cognac pendant 3 années.

ARS : LANCEMENT DE LA SECONDE PHASE DU CHANTIER DE LA MAISON DE SANTÉ

Après l'ouverture du pôle médical de la MSP en octobre 2021, les travaux de rénovation de l'ancien cabinet médical ont pu démarrer : quelques mois de travaux pour permettre l'installation sur le territoire d'une kinésithérapeute, d'une pédicure-podologue et d'un cabinet d'infirmiers.





HÔTEL DE COMMUNAUTÉ DE GRAND COGNAC

6 rue de Valdepeñas, CS10216

16111 COGNAC Cedex

05 45 36 64 30

**Retrouvez les coordonnées
des différents services et équipements de Grand Cognac
sur le site Internet**

www.grand-cognac.fr/comprendre-lagglo/les-services



Horaires d'ouverture des sites administratifs

Du lundi au jeudi

De 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Le vendredi

De 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00

contact@grand-cognac.fr

www.grand-cognac.fr